



Le Secrétaire
du Comité de Bassin

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DES
AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DU 25 MAI 2012**

ETAIENT PRESENTS :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
SCHEPMAN Jean (Président)

REPRESENTANTS DES USAGERS
DELELIS Annick
DEMAREST Vincent

Membres Consultatifs
THIBAULT Olivier Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Divers
Délégation Ukraine
KRAVCHENKO Alexander – Ministère de l'Environnement d'Ukraine
FAICIUK Alexis – Commission de régulation des prix des services de l'Eau - Ukraine

ETAIENT EXCUSÉS :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
DEFLESSELLE Claude
PRADAL Cyrille
THOMAS Thierry

REPRESENTANTS DES USAGERS
BLONDEL Jean-Pierre
BRACQ Dominique (Vice-Président)

REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS
DEMARCO François Directeur Général Délégué du Bureau de Recherches Géologiques et Minières
HOTTIAUX Laurent SGAR Nord Pas-de-Calais
LENOIR Daniel Directeur Général de l'ARS Nord Pas-de-Calais
PASCAL Michel DREAL NPDC Délégué de Bassin Artois-Picardie



Membres Consultatifs
BAILLY-TURCHI Maud Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
BUR Dominique Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
GRISEZ Claire Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Divers
Représentant titulaire du personnel au Conseil d'Administration
VERHAEGHE Hubert Représentant suppléant du personnel au Conseil d'Administration
LALANNE Jean

LISTE DES MANDATS :

(Chaque membre peut donner mandat à un autre membre appartenant, soit au collège auquel appartient le mandant, soit à un autre collège.

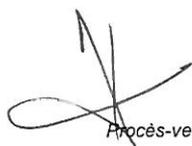
Aucun membre ne peut détenir plus de deux mandats.

Les membres du collège de l'Etat et de ses Etablissements publics peuvent se faire suppléer par un membre du service ou de l'organisme auquel ils appartiennent)

Mandataire	Mandant
DELELIS Annick	BRACQ Dominique
DELELIS Annick	PRADAL Cyrille
SCHEPMAN Jean	DEFLESSELLE Claude
SCHEPMAN Jean	THOMAS Thierry

L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

1. Approbation du Procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 24 février 2012
2. Situation des engagements
3. Coopération Décentralisée
4. Coopération Institutionnelle
5. Divers
 - planning mis à jour des missions 2012



RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	AVIS FAVORABLE TRANSMIS AU CA	AMENDE	OBSERVATIONS
1		Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 24 février 2012	X			Unanimité



Handwritten signature or initials.

10

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	AVIS FAVORABLE TRANSMIS AU CA	AMENDE	OBSERVATIONS
	12-A-	ACTION INTERNATIONALE - LOI OUDIN-SANTINI		X	X	<p>Dossier d'assainissement liquide de bulgan khovd (Mongolie) / AREED : Le montant présenté à la CPAIDD a été modifié en passant du HT au TTC.</p> <p>Avis favorable à l'unanimité sous réserve de vérification pour savoir si le dossier est touché par la règle du nouveau décret n°2012-716 du 7 mai 2012 (ne pas dépasser les 80% d'aides publiques).</p> <p>Dossier « Regards croisés sur l'environnement » - cooperation entre des jeunes collégiens français et marocains autour d'un projet scientifique sur l'eau (labellisé par l'unesco) / Mairie d'Abbeville :</p> <p>Avis défavorable sur ce dossier selon le vote suivant :</p> <p>→ Voix pour : 0,</p> <p>→ Voix contre : 4 voix : Monsieur DEMAREST, Monsieur SCHEPMAN avec 2 mandats (Monsieur DEFLESSELLE, Monsieur THOMAS),</p> <p>→ Abstention : 3 voix : Madame DELELIS avec 2 mandats (Monsieur PRADAL, Monsieur BRACQ)</p> <p><u>Délibération de refus de participation financière à soumettre au CA à rédiger et qui devra notamment exposer les raisons du refus.</u></p> <p>Dossiers d'appel à petits projets 2012 : Avis favorable à l'unanimité sur les 4 dossiers considérés comme répondant à l'appel à petits projets et ayant pour porteurs « Skolidarité » et « La Goutte d'eau ». Les dossiers du Secours Populaire Français et d'Ingénieurs sans Frontière sont transférés sur la ligne des autres dossiers de coopération décentralisée.</p>

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Président Jean SCHEPMAN ouvre la séance à 14 h 20.

Il souhaite, avec Monsieur COURTECUISSÉ et Monsieur THIBAUT, la bienvenue à Monsieur KRAVCHENKO Alexander du Ministère de l'Environnement d'Ukraine et à Monsieur FAICIUK Alexis représentant de la Commission de régulation des prix des services de l'Eau d'Ukraine. Tous deux sont invités en tant qu'observateurs à la séance de la CPAIDD.

Monsieur KRAVCHENKO et Monsieur FAICIUK constituent une délégation ukrainienne et sont en visite dans le bassin Artois-Picardie pour mieux connaître, dans le cadre de la coopération institutionnelle, le mode de gestion de l'eau en France.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 24 FEVRIER 2012

Monsieur le Président SCHEPMAN demande si des remarques sont à formuler concernant la rédaction du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 24 février 2012.

Aucune remarque.

Le procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 24 février 2012 est adopté à l'unanimité.

2 - SITUATION DES ENGAGEMENTS - ACTION INTERNATIONALE

Monsieur COURTECUISSÉ présente la situation des engagements relative aux deux sous-lignes de la ligne « action internationale » :

- sous-ligne 9330, loi Oudin-Santini,
- sous-ligne 9331, autres domaines.

Il fait remarquer que le taux d'engagement à l'issue de la CPAIDD dépasse les 90% sur la sous-ligne 9330 Oudin Santini avec les projets de coopération décentralisée et qu'il est de plus de 60% pour la sous-ligne 9331 relative aux opérations institutionnelles ou opérations liées au Forum Mondial de l'Eau de Marseille.

Au total, sur l'ensemble de la ligne, plus de 87 % de la dotation 2012 est d'ores et déjà engagé.

Il précise qu'il restera une CPAIDD le 9 novembre 2012 avec peu de budget restant à engager.

Il souligne cependant qu'il ne devrait plus y avoir d'autres projets pluriannuels à présenter pour la fin d'année.

Il ajoute qu'il sera possible, si besoin, lors de la dernière CPAIDD de présenter des dossiers avec des engagements pour 2013.

	9330	9331	TOTAL 933
Dotation initiale 2012	700 000,00 €	100 000,00 €	800 000,00 €
Cumul des décisions antérieures à la CPAIDD du 25/05/2012	289 092,00 €	60 588,73 €	349 680,73 €
Reste à engager au 24/05/2012	410 908,00 €	39 411,27 €	450 319,27 €
Dossiers soumis à la décision du CPAIDD du 25/05/2012	353 168,00 €	0,00 €	353 168,00 €
Total des engagements 2012	642 260,00 €	60 588,73 €	702 848,73 €
Reste à engager après la CPAIDD du 25/05/2012	57 740,00 €	39 411,27 €	97 151,27 €
% d'engagement	91,75%	60,59%	87,86%

Monsieur le Président SCHEPMAN fait remarquer que la dotation de la ligne action internationale atteint actuellement les 800 000 € et que la perspective d'une future dotation à 1M€ se profile.

→ **Monsieur THIBAUT** explique que cette dotation à 1 % des recettes de l'agence pour la ligne action internationale est prévue d'être atteinte au cours du Xème Programme d'Intervention.

Il souligne que ce nouveau seuil de dotation représente de plus en plus un objectif dans le sens où la France a signé le pacte des bassins et que dans ses engagements au Forum Mondial de l'Eau à Marseille, l'enjeu de s'engager vers plus de coopération envers les pays en développement était clairement identifié.

La loi Oudin-Santini est un des outils pour atteindre cet objectif de dotation à 1% des recettes de redevances de chaque Agence d'ici 2015.

Il n'en reste pas moins que seuls les dossiers remplissant les critères de priorités seront financés selon la décision des instances CPAIDD et CA.

3 - COOPERATION DECENTRALISEE

Monsieur COURTECUISSÉ présente en référence au point de présentation n°3 les différents dossiers de coopération décentralisée soumis à l'avis favorable de la Commission c.f. annexe point 3.2. « Délibérations soumises à décision du Conseil d'Administration ».

Dossiers de Coopération décentralisée sous délibération soumise à décision du Conseil d'Administration du 22 juin 2012 :

Monsieur COURTECUISSÉ précise que 8 dossiers « classiques » sont soumis à l'avis de la CPAIDD avec :

- 4 projets (Bulgan, Méguet, Kantchari, Saint Louis) qui sont des poursuites de projets déjà soutenus par l'Agence,
- 3 nouveaux projets (Kabe, Bluefields, Santa Carina),
- un projet représenté à la CPAIDD avec des compléments (regards croisés – Abbeville).

L'appel à petits projets 2012 sera présenté dans un deuxième temps. Cet appel à petits projets a été lancé le 22 mars 2012, a duré un peu plus d'un mois (jusqu'au 15 avril 2012) et a pour conséquence la présentation de petits projets inférieurs à 50 000 €.

Il rappelle, avant la présentation des différents dossiers, la grille d'évaluation des projets :

Thématique	Critère	Nombre de points maximum
Type de projet	Echelle d'intervention	/2
	Durée du projet	/2
	Importance du volet gouvernance de l'eau et renforcement de capacité	/2
	Importance de l'étude diagnostic	/2
	Importance du volet assainissement	/2
Localisation du projet		/3
Cohérence entre les acteurs de la coopération intervenant dans le projet		/3
Total		/16

Il précise que cette grille d'évaluation va évoluer dans le cadre du Xème Programme d'Intervention notamment avec l'ajout d'éléments complémentaires sur les études préalables et études diagnostics.

1) DOSSIER D'ACCES A L'EAU POTABLE A KABE ET SA REGION (BENIN) :

En réponse à Madame DELELIS, Monsieur COURTECUISSÉ précise que le village de Kabé est situé au sud du Bénin, proche de l'océan.

Monsieur DEMAREST note que le Ministère des Affaires Etrangères contribue pour une forte part au financement du projet soit 9 000 € (dont 5 000 € acquis). Il demande à quel titre il participe.

→ Monsieur COURTECUISSÉ explique que le Ministère des Affaires Etrangères dispose d'un fonds qui peut être utilisé de temps en temps pour des projets de coopération si ceux-ci répondent à ses critères d'évaluation. Il l'a déjà fait pour un précédent dossier présenté à la CPAIDD concernant le projet porté par la ville de Douai pour la ville de Dédougou (Burkina Faso).

La Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

2) DOSSIER D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE BULGAN KHOVD (MONGOLIE) :

Le montant présenté à la CPAIDD pour ce dossier a été modifié en passant du HT au TTC.

Madame DELELIS demande si les recherches parasitaires et bactériologiques des boues ont avancé.

→ Monsieur COURTECUISSÉ confirme que dans le cadre de ce dossier, les deux aspects liés à l'utilisation des boues sont suivis.

Madame GALLIAN de l'Agence suit de près ce problème.

L'utilisation des boues en tant que combustible ne pose pas de problème.

En revanche, la valorisation agricole des boues de latrines doit encore faire l'objet d'études approfondies. La phase de test est toujours en cours.



Monsieur THIBAUT demande que soit vérifié si la règle des 80% d'argent public maximum s'applique pour ce genre de dossier d'action internationale. Il souligne que le dossier concentre plus de 80% d'aides publiques (en comptant la participation des Agences Artois-Picardie et Rhin-Meuse).

Il évoque le récent décret n° 2012-716 du 7 mai 2012 pris pour l'application des articles L. 1111-8 et L. 1111-10 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur DEMAREST demande comment s'effectue le partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** explique que l'AREED est une association basée à Nancy. L'Agence de l'Eau Rhin Meuse a tout d'abord été sollicitée puis l'Agence de l'Eau Artois-Picardie en raison de la présence de la commune de Rubrouck en tant que partenaire du bassin Artois-Picardie.

La Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier sous réserve de vérification pour savoir si le dossier est touché par la règle du nouveau décret n°2012-716 du 7 mai 2012.

3) DOSSIER D'ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT A MEGUET ET KABOUDA (BURKINA FASO) :

Aucune remarque.

La Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

4) DOSSIER D'ACCES A L'EAU POTABLE – RENFORCEMENT DES PRATIQUES D'HYGIENE ET LATRINES – COMMUNE DE KANTCHARI (BURKINA FASO) :

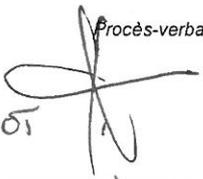
Monsieur COURTECUISSÉ confirme à **Monsieur DEMAREST** que ce dossier entame sa troisième et dernière année de projet.

La Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

5) DOSSIER D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU SCOLAIRE – REGION DE SAINT LOUIS ET DE MATAM (SENEGAL) :

Monsieur DEMAREST demande qui a la gouvernance du projet sur place.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** explique qu'un relais local de l'association « Le Partenariat » existe sur place via une association sénégalaise.



**La Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du
25 mai 2012 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.**

6) DOSSIER D'ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT A BLUEFIELDS (NICARAGUA) :

Monsieur COURTECUISSÉ explique comment le porteur de ce projet au Nicaragua a pu solliciter l'Agence comme partenaire financier : L'Agence a été contactée par l'Ambassadeur de France au Nicaragua, qui, connaissant la qualité des projets soutenus par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, a présenté deux projets éligibles dans le cadre de la Loi Oudin Santini.

Ce projet a pour intérêt d'apporter un aspect technique intéressant et exemplaire.

Monsieur DEMAREST demande comment la commune de Liomer (Somme) a pu être partenaire du projet.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** explique que la commune de Liomer a été contactée par l'association porteuse de projet « Blue Energie ».

Un partenariat existe entre la commune de Liomer et le Nicaragua.

Monsieur DEMAREST demande par ailleurs en quoi consistent les « puits baptistes ».

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** explique que la technique des puits baptistes est une méthode de perforation adaptée au sous-sol de Bluefields. Cette technique manuelle de forage de puits fins avec 3 cm de diamètre permet d'atteindre des nappes profondes de 20 à 30 mètres de profondeur moins polluées que les nappes d'eau de surface. C'est également la technique la moins coûteuse utilisée par de nombreuses ONG en Amérique latine et en Afrique.

Madame DELELIS évoque en tant que réflexion générale la recherche de communes partenaires de projets décentralisés du bassin.

Elle souligne que beaucoup de communes ne savent pas qu'elles peuvent souscrire à la Loi Oudin Santini. Pourtant certaines communes même petites pourraient avoir un budget adapté.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** évoque le besoin d'un travail d'information pour continuer à expliquer ce qu'est la loi Oudin Santini et quelles sont les possibilités d'y adhérer.

Certaines communes sont parfois freinées par la crainte qu'elles doivent consacrer un montant de participation conséquent si elles veulent prendre une part importante dans le projet.

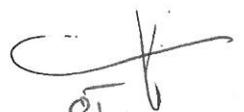
D'autres communes pensent que, qu'elles mettent une grosse ou une petite somme, elles vont être complètement étrangères à la réalisation du projet.

Il faut donc travailler avec ces communes pour leur expliquer que :

- cette contribution peut rester modeste,
- ce qui est à rechercher est le lien pérenne avec une commune d'un autre pays,
- l'aspect communication sur le partenariat peut être pris en charge par la commune elle-même.

Madame DELELIS souligne que le partenariat d'une commune à la coopération décentralisée peut également ouvrir les populations des petits villages aux problèmes humanitaires.

**La Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du
25 mai 2012 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.**



7) DOSSIER D'ACCES A L'EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SANTA CATARINA (CAP VERT) :

Monsieur COURTECUISSÉ précise que la partie pilotage du projet durera 1 an. Par contre, ensuite, le projet à 10 M € aura une plus grande envergure.

La Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

8) DOSSIER « REGARDS CROISES SUR L'ENVIRONNEMENT » - COOPERATION ENTRE DES JEUNES COLLEGIENS FRANÇAIS ET MAROCAINS AUTOUR D'UN PROJET SCIENTIFIQUE SUR L'EAU (LABELLISÉ PAR L'UNESCO) :

Monsieur COURTECUISSÉ rappelle que ce dossier est présenté pour la seconde fois en instance. En effet, lors de sa session du 24 février 2012, la CPAIDD a souhaité avoir un complément d'information sur ce projet et sur le contenu de la labellisation UNESCO en se souciant du fait qu'il cadre avec la délibération Action Internationale de l'Agence et avec la Loi Oudin Santini.

Le courrier adressé par la mairie d'Abbeville, porteur de projet, pour défendre le dossier n'apporte pas d'éléments complémentaires suffisants pour confirmer que le projet amène quelque chose de particulier en matière de promotion de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le pays en voie de développement.

Le projet est intéressant d'un point de vue pédagogique et correspond à une sensibilisation des jeunes mais n'a pas de connexion directe avec les types de projets d'accès à l'eau et à l'assainissement de l'Agence.

Monsieur le Président SCHEPMAN soumet ce dossier au vote de la CPAIDD. Il confirme qu'il ne cadre pas avec le thème « eau et assainissement ».

→ Madame DELELIS confirme que le projet est intéressant en tant que « regards croisés » d'un point de vue scientifique autour de l'eau. Elle indique être favorable au projet pour son aspect pédagogique et compte tenu de l'accompagnement du label UNESCO.

Monsieur le Président SCHEPMAN souligne que la CPAIDD ne s'attache pas à des projets qui n'apportent qu'une portée pédagogique mais à des projets d'aides concrets des populations de pays en voie de développement.

Monsieur DEMAREST indique qu'il est dommage que le courrier ne présente pas plus d'arguments, ce qui le gêne.

Monsieur THIBAUT confirme « qu'une chance supplémentaire » a été accordée au porteur de projet pour défendre sa demande.

Le courrier n'apporte pas d'éléments argumentés pouvant justifier la pertinence de l'aide de l'Agence.

Le risque reste que bon nombre d'écoles pourraient faire le même type de demandes de projets pédagogiques.

Toute exception doit être bien construite, ce qui n'est pas le cas pour ce dossier.

Monsieur le Président SCHEPMAN procède au vote.

→ Voix pour : 0,

→ Voix contre : 4 voix : Monsieur DEMAREST, Monsieur SCHEPMAN avec 2 mandats (Monsieur DEFLESSELLE, Monsieur THOMAS),

→ Abstention : 3 voix : Madame DELELIS avec 2 mandats (Monsieur PRADAL, Monsieur BRACQ)

La Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012 a émis un avis défavorable sur ce dossier.

Monsieur DEMAREST souligne qu'il sera important de bien motiver la réponse à la mairie d'Abbeville, porteur du projet, pour qu'elle en comprenne les raisons.

→ **Monsieur THIBAUT** explique que la délibération de refus soumise au Conseil d'Administration exposera les raisons du refus.

Madame DELELIS propose qu'il soit proposé aux collègues concernés d'entrer au Parlement de la Jeunesse pour l'Eau.

→ **Monsieur COURTECUISSÉ** confirme que l'opération entrerait en effet plutôt dans le cadre d'actions de soutien de l'Agence à la jeunesse.

9) APPEL A PETITS PROJETS 2012 :

Suite à l'appel à petits projets 2012, 6 projets sont éligibles et détaillés en annexe point 3.2. « Délibérations soumises à décision du Conseil d'Administration ».

Ils ont pour porteurs de projet :

- Skolidarité,
- Secours Populaire Français,
- La goutte d'eau,
- Ingénieurs sans frontières.

Monsieur THIBAUT rappelle que l'appel à petits projets a été construit pour pouvoir financer « les projets d'une vie » de personnes passionnées n'appartenant pas à des structures. La goutte d'eau, en ce sens, entre tout à fait dans le cadre.

Deux associations, « Secours Populaire Français » et « Ingénieurs sans frontières », n'entrent pas dans ce cadre, au-delà de leur projet qui reste intéressant.

Il se demande si en terme d'affichage, il faut les prendre en compte dans l'appel à petits projets ou comme dossiers « normaux » de coopération décentralisée.

Il propose ainsi de les basculer comme dossiers « normaux ».

Monsieur DEMAREST demande si l'Agence est déjà intervenu au Niger et au Cameroun, **ce que confirme Monsieur COURTECUISSÉ.**

Monsieur THIBAUT indique que la grille d'analyse des dossiers d'appel à petits projets sera à l'avenir modifiée pour mieux cibler les dossiers attendus.

Monsieur COURTECUISSÉ confirme qu'un des critères pourrait être de qualifier l'association qui porte le projet (association importante ou petite association locale).



Il rappelle que l'ensemble des 6 projets reste très intéressant.

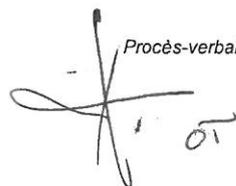
Il souligne la motivation des jeunes de l'association la goutte d'eau, passionnés par leurs projets d'un grand niveau.

Monsieur THIBAUT propose de retenir les projets de la goutte d'eau et de Skolidarité comme faisant partie de l'appel à petits projets. Les dossiers du « Secours Populaire Français » et « Ingénieurs sans Frontière » seront considérés comme dossiers « normaux » de coopération décentralisée.

L'ensemble des membres de la CPAIDD valide la proposition de Monsieur THIBAUT.

La Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012 a émis un avis favorable à l'unanimité sur les 4 dossiers considérés comme répondant à l'appel à petits projets et ayant pour porteurs « Skolidarité » et « La Goutte d'eau ».

Les dossiers du Secours Populaire Français et d'Ingénieurs sans Frontière sont transférés sur la ligne des autres dossiers de coopération décentralisée avec un avis favorable à l'unanimité.



4 - COOPERATION INSTITUTIONNELLE

Monsieur COURTECUISSÉ présente en référence au point de présentation n°4 :

- le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille (12 au 17 mars 2012) : Bilan de la participation de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (Point 4.1.),
- la journée mondiale de l'Eau (22 mars 2012) au travers de l'événement organisé à Lomme par l'association AVERS (Point 4.2.),
- les accords de coopération institutionnelle de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (Point 4.3.).

Point 4.1.

Le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille (12 au 17 mars 2012) : Bilan de la participation de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie :

Monsieur COURTECUISSÉ évoque pour information le bilan de la participation de l'Agence au 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Marseille 2012 en proposant au préalable le visionnage d'un film exposant le travail des jeunes du PMJE.

1 - CONTEXTE

Le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à Marseille du 12 au 17 Mars a été un succès du point de vue de sa fréquentation, 35 000 participants du monde entier, de la densité des sessions et événements orientés vers la recherche de solutions et prise d'engagements, l'ouverture importante à la société civile.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie a été très active lors de ce forum mondial et notamment au travers des actions suivantes :

- le Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau (PMJE),
- l'animation et la participation à des sessions officielles du Forum,
- la participation à des événements parallèles du Forum.

Ce point présente de manière synthétique les temps forts de la présence de l'Agence et de sa délégation au Forum et propose quelques perspectives notamment pour ce qui concerne la suite du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau.

2 - LE PARLEMENT MONDIAL DE LA JEUNESSE POUR L'EAU (PMJE)

Le Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau a été incontestablement une réussite et a marqué de sa présence le 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

L'objectif qui était de rendre pérenne le rôle de la Jeunesse, à travers le PMJE, aux forums mondiaux de l'eau a été pleinement atteint :

- la déclaration du PMJE a été prise en compte dans la déclaration finale du Forum,
- le Président du PMJE, Bart Devos, a été invité à intervenir à la session de clôture du Forum,
- Le Conseil Mondial de l'Eau, organisateur des Forums Mondiaux de l'Eau, a annoncé que trois places seraient désormais attribuées à la Jeunesse au Conseil d'Administration du Conseil Mondial,
- Les représentants de la Corée, qui organise le prochain en Forum en 2015, ont officiellement reçu le trophée du PMJE, actant ainsi dès à présent la place qu'aura le PMJE dans le prochain Forum.

Au-delà de ces résultats très concrets et positifs, le PMJE a marqué de sa présence le Forum par l'enthousiasme et l'investissement des jeunes parlementaires :



- Remise de leur déclaration à François Fillon lors de l'inauguration du pavillon France le lundi 12 Mars, en compagnie de Maud Fontenoy, marraine du PMJE,
- Session d'Installation officielle du PMJE le mercredi 14 Mars, dans la salle principale du Palais des Congrès, en présence de Laetitia Obeng, Famke Janssen, Yann Arthus Bertrand (parrains du PMJE), André Flajolet, Jean Schepman et Paul Raoult,
- Participation à des sessions officielles du processus parlementaire, thématique, régional et racines et citoyenneté.

Les jeunes parlementaires, préparés à Douai en Novembre 2011 et la semaine précédente du forum à Aix en Provence, ont pris leur rôle très à cœur et ont utilisé toute la semaine à Marseille pour faire connaître le PMJE, notamment auprès des représentants officiels de leurs pays d'origine.

Il convient maintenant de capitaliser la dynamique PMJE qui s'est concrétisé au Forum et de s'assurer qu'entre aujourd'hui et le 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau de 2015, une nouvelle étape soit franchie.

Le PMJE dispose maintenant d'une charte, d'une déclaration et d'une structure de gouvernance (un Président, 2 Vice Présidents et 6 représentants régionaux). L'activité du PMJE dans les mois qui viennent doit donc s'appuyer sur ces éléments mais également les outils (plateforme collaborative permettant aux jeunes parlementaires de faire vivre le PMJE).

Par ailleurs, des jeunes parlementaires pilotent ou sont impliqués dans des projets sur l'eau dont certains pourraient être soutenus dans le cadre de la Loi Oudin Santini. Le développement de ces projets, labellisés « PMJE », serait également un élément de visibilité majeur du PMJE qui pourrait ainsi communiquer autour de ces résultats et initiatives sur le terrain (et en présenter un bilan en Corée).

Bien entendu pour répondre à ces ambitions, le PMJE doit pouvoir continuer à s'appuyer sur la structure d'organisateur (Agence de l'Eau, SEE/SIE, Green, Ambassade de l'Eau,...) et de partenaires (NOREADE, Villes de Douai et Aix en Provence, AFD,...) qui ont permis sa mise en place. Une réflexion est en cours pour trouver la structure la plus adaptée, et les moyens nécessaires, qui permettront au PMJE de répondre aux belles attentes qu'il a fait naître.

3 – PARTICIPATION AUX SESSIONS OFFICIELLES

Mardi 13 Mars 2012

8.30 – 10.30 Session Thématique CS2- Target 6 « Financement intégré de la gestion de l'Eau » - Cette session était coordonnée par la Banque Asiatique de Développement (Tom Panella) et l'Agence de l'Eau Artois (Arnaud Courtecuisse). Cette session proposait au travers d'illustrations (Australie, Laos, Maroc, France,...) un panel de solutions permettant de financer non seulement le petit cycle de l'eau (l'accès à l'eau et à l'assainissement) mais également la protection des ressources et des écosystèmes. Michèle Rousseau, DG de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, y a présenté notamment le système de redevances des Agences.

Stanimira Veleva, représentante du PMJE et Présidente du Parlement des Jeunes Bulgares pour l'Eau est intervenue à la fin de la session pour présenter le PMJE.

14.30 – 16.30 Intervention d'Olivier Thibault dans le panel 2 de la session « Europe » sur l'*Atteinte du bon état et la mise en œuvre de la législation européenne sur l'eau*. Cette session a permis de mettre en perspective les difficultés rencontrées par les Etats Membres dans la mise en œuvre des directives européennes et notamment la Directive Cadre sur l'Eau.

Mercredi 14 Mars 2012

14.30 – 16.30 Installation Officielle du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau au Palais des Congrès du Forum (salle comble) en présence d'André Flajolet, Jean Schepman et Paul Raoult.

Vendredi 16 Mars 2012

16.00 Cérémonie de clôture du Forum. Présence en tribune officielle du Président du PMJE, Bart Devos.

4 - PARTICIPATION AUX EVENEMENTS PARALLELES SUR L'ESPACE FRANCE

Mercredi 14 Mars 2012

16.00 – 18.00 « La mise en œuvre effective du droit à l'eau pour les plus démunis » session coordonnée par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie avec comme participants : la Ville de Paris, le SEDDIF, le SIAAP, l'OBUSSAS, le Sénateur Cambon et Henri Smets.
L'Agence de l'Eau Artois-Picardie a animé cette session.

Jeudi 15 Mars 2012

9.00 – 10.50 « Coopérer en eaux transfrontalières » avec le RIOB, l'ambassade de France en Pologne, le CEENBO, FFEM ». Participation de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie à cette session initiée par l'Ambassade de France en Pologne et coordonnée par l'Office International de l'Eau.

9.00 – 10.50 Présentation du « Kit tarification sur l'Eau », CD-rom développé par Action Contre la Faim et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Vendredi 16 Mars 2012

10.30 – 12.30 Participation de Paul Raoult à une session organisée par le Programme Solidarité Eau sur l'engagement des syndicats d'eau et d'assainissement dans la Loi Oudin Santini.

13.00 – 14.30 Signature du « Pacte Mondial pour une meilleure gestion des Bassins » organisé par les Agences et leur Comité de Bassin et le RIOB. Présence et signature du Pacte par Paul Raoult.

Monsieur COURTECUISSÉ confirme que la présence du PMJE au Forum Mondial de l'Eau de Marseille a été une grande réussite.

Une alchimie forte a rassemblé les jeunes issus de 80 pays et des 5 continents.

Ils se sont bien préparés à Aix-en-Provence pour être à la hauteur de l'événement.

Chacun a trouvé sa place à la fois au travers de l'installation de leur parlement que de leur capacité à aller voir les représentants de leur propre pays pour essayer de les alerter et de les interpellier autour du rôle de la jeunesse.

L'événement PMJE a été également un succès en terme de communication.

Pour les accompagnateurs des jeunes, représentants de l'Agence, l'événement représente une aventure humaine très forte et une grande fierté envers ces jeunes.

Chacun espère que cette aventure va se poursuivre au 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau en Corée en 2015 mais aussi régulièrement au travers de la présence et du dynamisme des jeunes au sein de leur propre structure de parlement mondial jeunesse et de leur implication dans leurs projets d'accès à l'eau et à l'assainissement dans leur propre pays.

Le 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau serait ainsi l'occasion pour les jeunes du PMJE de présenter leurs actions concrètes développées entre 2012 et 2015.

→ **Monsieur THIBAUT** souligne qu'il est très optimiste sur la suite du PMJE.

Il indique que les jeunes sont très motivés et communiquent beaucoup entre eux. Ils ont envie d'avancer et interpellent leurs dirigeants.

Il explique qu'il faut une structure pour porter le PMJE plus appropriée que l'Agence.

Il existe aujourd'hui une structure qui pourrait évoluer dans ce sens avec une déclinaison par continent. Si cette structure se met en place comme elle est pressentie, un accord préférentiel sera passé avec elle sachant que l'Agence n'est pas tout à fait comme les autres financeurs futurs puisqu'elle a déposé le nom de domaine du PMJE et va récupérer le site internet. Ce site internet sera mis gratuitement à disposition et permettra de garder un lien privilégié et pérenne avec le PMJE.

La nouvelle organisation devra se dessiner dans les 2 – 3 mois à venir.

Point 4.2.

La journée mondiale de l'Eau (22 mars 2012) au travers de l'événement organisé à Lomme par l'association AVERS

Monsieur COURTECUISSÉ présente le point d'information sur la journée mondiale de l'Eau du 22 mars 2012 au travers de l'événement organisé à Lomme par l'association AVERS.

L'association AVERS basée à Lomme a organisé lors de la journée mondiale de l'eau (22 Mars 2012) un ensemble d'événements autour de l'eau et plus particulièrement sur la coopération décentralisée dans le domaine de l'Eau.

Cette journée s'est déroulée en trois temps :

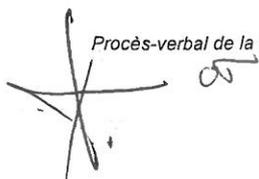
- Le matin pour les collectivités territoriales, les associations et les porteurs de projets,
- L'après midi pour les scolaires et les jeunes avec des animations d'AVERS, du CRDTM, d'Ingénieurs sans frontières sur leur mission à Vélingara Matam,
- En soirée pour le grand public avec la projection d'un film suivi d'un débat.

L'association a développé son projet en s'appuyant sur un comité de pilotage composé des partenaires suivants : Lianes coopération, Ville de Lomme, Conseil Régional Nord Pas de Calais et des associations locales (Loos n' Gourma, ESSOR, GRDR,...) ou Nationale (PSeau).

Cette journée a été riche en échanges entre les porteurs de projets de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Elle a permis de montrer une fois de plus, l'utilité d'échanger autour :

- des possibilités existantes en matière d'appui aux projets de coopération décentralisée (et notamment la loi Oudin Santini),
- des réussites et difficultés rencontrées dans le pilotage de ces projets,
- de la nécessité de communiquer autour de ces projets auprès des citoyens.

Pour l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, cette journée a permis de présenter un bilan du 6^{ème} Forum Mondial de l'eau et du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau mais aussi d'annoncer le lancement de l'appel à petits projets.



3 - BULGARIE : PARTICIPATION AU FORUM DE MARSEILLE ET SEMINAIRE « CEENBO + 10 ANS DES DIRECTIONS DE BASSIN BULGARES ».

L'Ambassade de France en Bulgarie et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ont permis une participation de haut niveau de la Bulgarie au Forum. Ainsi la Vice Ministre de l'Environnement Bulgare a participé à plusieurs sessions officielles et les quatre directions de bassin ont été représentées au Forum. Par ailleurs, l'Ambassade a supporté financièrement la participation de deux représentants bulgares au forum mondial de l'eau.

La Bulgarie est actuellement Présidente du CEENBO (réseau des Organismes de Bassin de l'Europe de l'Est et du Caucase) et a organisé, à ce titre, un séminaire international du 21 au 23 Mai. Ce séminaire a été également l'occasion d'organiser un événement autour des 10 ans des Directions de Bassin Bulgares auquel la France et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, ont apporté un soutien marqué.

La Direction de Bassin de la Mer Noire a d'ailleurs souhaité renouveler son accord de coopération avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

4 - ROUMANIE : RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD DE COOPERATION AVEC APELE ROMANE BANAT

La Direction du Bassin du Banat (Timisoara) souhaite renouveler son accord de coopération avec l'Agence et effectuer une signature officielle la seconde semaine de Juillet.

5 – DIVERS PLANNING MIS A JOUR DES MISSIONS 2012

Monsieur COURTECUISSÉ évoque le planning actualisé des missions 2012 en coopération institutionnelle :

Janvier 2012

5/01/2012 (0,5 jour) : Bureau du Partenariat Français pour l'Eau

Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

17 au 20/01/2012 (4 jours) : Déplacement en Bulgarie (Sofia & Plovdiv) : préparation du side-event « CEENBO » et réunion avec l'Ambassade de France pour l'appui à la délégation Bulgare pour le Forum de Marseille

Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

26/01/2012 : Réception d'une délégation de Mongolie à Douai

Personnes concernées : Olivier Thibault, Jean Schepman, Arnaud Courtecuisse, Association ARED, Association ACF, association Guillaume de Rubrouck

Février 2012

24/02/2012 : Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable

Personnes concernées : Olivier Thibault, Jean Schepman, Delphine Martin, Michèle Khireddine, Arnaud Courtecuisse

Mars 2012

12 au 17/03/2012 (6 jours) : 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau – Marseille. Participation au Forum et aux projets portés par l'Agence (PMJE, Kit Tarification, Session CEENBO + Pologne + Signature accord de coopération avec Nijny Novgorod + CS2-Target 6).

Personnes concernées : Délégation Artois-Picardie

22/03/2012 (1 jour) : Journée Mondiale de l'Eau. Evénement à Lille organisé avec Lianes Coopération et l'association AVERS – lancement de l'appel à petits projets.
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

26/03/2012 au 2/04/2012 (5 jours) : Déplacement au Burkina Faso pour une mission d'évaluation des projets de Kabouda, Méguet, Zorgho
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse

Avril 2012

Mai 2012

16/05/ au 22/05/2012 (5 jours) : Mission à Nijni Novgorod (Russie) à l'invitation des autorités de l'Oblast pour l'événement annuel autour des rivières (Volga, Piana) puis participation au séminaire international « CEENBO » organisé à Sofia (Bulgarie)
Personnes concernées : Olivier Thibault, Arnaud Courtecuisse

25/05/2012 : Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable
Personnes concernées : Olivier Thibault, Jean Schepman, Delphine Martin, Michèle Khireddine, Arnaud Courtecuisse

Juin 2012

6 et 7 juin (2 jours) : Réception d'une délégation de Croatie dans le cadre du projet européen Franco-Croate sur la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau.

18 au 21/06/2012 (4 jours) : Mission commune Artois-Picardie/Adour Garonne en Bulgarie (bassin Est Egéen (AP) et bassin Ouest Egéen (AG)
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse, Stéphane Robichon (AEAG)

Juillet 2012

10 au 13/07/2012 (4 Jours) : Mission en Roumanie, Renouvellement de l'Accord de Coopération avec la Direction du Banat
Personnes concernées : Jean Schepman, Arnaud Courtecuisse

Août 2012

Période estivale.

Septembre 2012

10 au 14/09/2012 (5 jours) : Visite d'Evaluation des projets financés par l'Agence en Arménie + visite accord de coopération institutionnelle
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse, X (administrateurs)

Octobre 2012

3 au 6/10/2012 (4 jours) : EURO-RIOB à Istanbul
Personnes concernées : Jean Schepman, Arnaud Courtecuisse

Novembre 2012

9/11/2012 : Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable
Personnes concernées : Olivier Thibault, Jean Schepman, Delphine Martin, Michèle Khireddine, Arnaud Courtecuisse

101
1/3

12 au 17/12/2012 (7 jours) : Mission d'évaluation des projets en Mongolie
Personnes concernées : Vincent Demarest (à confirmer), Arnaud Courtecuisse.

Décembre 2012

11 au 14/12/2012 : Mission à Cracovie dans le cadre de l'accord de coopération avec le RZGW Cracovie (4 jours). Thème principal : mise en œuvre de la directive inondation au travers notamment des PPRI (Plans de Prévention des Risques d'Inondation).
Personnes concernées : Arnaud Courtecuisse, X (Inondation)

Monsieur le Président SCHEPMAN demande aux membres de la CPAIDD s'ils ont des points divers à aborder.

→ **Monsieur DEMAREST** explique qu'il a été sollicité par l'association de Nord Pas-de-Calais Picardie AFDI (Agriculture Française de Développement International) pour rencontrer les instances de l'Agence afin d'envisager une coopération et comprendre le fonctionnement de l'Agence.

→ **Monsieur THIBAUT** confirme qu'une rencontre est envisageable avec les services de l'Agence.

Monsieur le Président SCHEPMAN demande dans quels pays intervient cette association.

→ **Monsieur DEMAREST** explique qu'elle intervient au Burkina Faso, à Madagascar...

→ **Monsieur le Président SCHEPMAN** évoque également la Guinée Conakry où l'association a introduit une nouvelle sorte de pomme de terre. Cette opération avait été un succès.

Monsieur le Président SCHEPMAN remercie l'ensemble des participants et clôt la séance de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 25 mai 2012 à 15 h 28.

La prochaine Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable aura lieu le 9 novembre 2012 à 14 h 30.

LE PRESIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DES AFFAIRES INTERNATIONALES
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Jean SCHEPMAN

LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE



Olivier THIBAUT